

Cachet et Numéro de l'établissement RNE <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	Scolarité actuelle : 3 ^e générale <input type="checkbox"/> 3 ^e prépa pro <input type="checkbox"/> 3 ^e SEGPA <input type="checkbox"/> DIMA <input type="checkbox"/> 3 ^e agricole <input type="checkbox"/> Zone géo. domicile élève : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	Décision d'orientation : 2 ^{de} générale et technologique <input type="checkbox"/> 2 ^{de} professionnelle <input type="checkbox"/> 1 ^{re} année de CAP <input type="checkbox"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
--	---	---

N° INE : **Nom :** **Prénom :**
Date de naissance : _/ _/ _-_-_- Sexe : M F
Nom et qualité du représentant légal :
Adresse : **Code postal :**
Ville : **Tel :**
E-mail :@.....

En cas de situation médicale particulière risquant de compromettre le choix des formations en LP et/ou l'utilisation de machines dangereuses, vous devez rapidement demander l'avis du médecin scolaire et/ou du Psy EN sur la possibilité de suivre les études dans la formation choisie.

VŒU 1	VŒU 2	VŒU 3	
<input type="checkbox"/> 2^{de} GT Le cas échéant préciser : EPS 5h, STHR, TMD, création culture design, Abibac, Bachibac, Demande de dérogation à la carte scolaire <input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON Si oui, compléter annexe 2C <input type="checkbox"/> 2^{de} professionnelle Spécialité <input type="checkbox"/> 1^{re} année CAP Spécialité <input type="checkbox"/> Apprentissage (*) <input type="radio"/> 2 nd e pro <input type="radio"/> 1 ^{re} année CAP	<input type="checkbox"/> 2^{de} GT Le cas échéant préciser : EPS 5h, STHR, TMD, création culture design, Abibac, Bachibac, Demande de dérogation à la carte scolaire <input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON Si oui, compléter annexe 2C <input type="checkbox"/> 2^{de} professionnelle Spécialité <input type="checkbox"/> 1^{re} année CAP Spécialité <input type="checkbox"/> Apprentissage (*) <input type="radio"/> 2 nd e pro <input type="radio"/> 1 ^{re} année CAP	<input type="checkbox"/> 2^{de} GT Le cas échéant préciser : EPS 5h, STHR, TMD, création culture design, Abibac, Bachibac, Demande de dérogation à la carte scolaire <input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON Si oui, compléter annexe 2C <input type="checkbox"/> 2^{de} professionnelle Spécialité <input type="checkbox"/> 1^{re} année CAP Spécialité <input type="checkbox"/> Apprentissage (*) <input type="radio"/> 2 nd e pro <input type="radio"/> 1 ^{re} année CAP	
Etablissement demandé : Code vœu <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	Etablissement demandé : Code vœu <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	Etablissement demandé : Code vœu <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	
Date :			Signature des représentants légaux :

(*) Le vœu de formation par apprentissage constitue un **vœu de recensement**. La liste des candidats souhaitant poursuivre leur formation par apprentissage sera transmise aux centres d'apprentissage concernés pour un accompagnement. **Le vœu de recensement pour un apprentissage vaut autorisation de transmission des données nominatives du candidat au centre d'apprentis concerné.**

Rappel : Les poursuites d'études ne concernant pas les formations des établissements publics de l'éducation nationale ou du ministère de l'agriculture (publics ou privés) en formation initiale doivent faire l'objet d'une **démarche individuelle** de la part de la famille auprès de l'établissement souhaité.

Situation particulières : le candidat

- emménage dans l'académie **ou** est en provenance d'une autre académie
 - est scolarisé à l'extérieur de l'académie **et** réside dans l'académie
- La fiche d'affectation et le justificatif de domicile doivent être transmis à la DSDEN concernée par le 1^{er} vœu.

Les mentions légales relatives à l'application affelnet lycée peuvent être consultées auprès du chef d'établissement ou sur le portail académique <http://www.ac-besancon.fr/>.

Prise en compte des EVALUATIONS du Livret Scolaire Unique LSU

Page à éditer uniquement pour les candidats dans les situations 1 et 2-b énumérées ci-dessous

1) Affectation anticipée de mai : Pour les élèves participant à l'affectation anticipée de mai les évaluations du LSU doivent être saisies manuellement sur Afflnet en suivant la procédure de calcul décrite ci-dessous.

2) Affectation de juin :

2-a : Pour les élèves scolarisés en 3^e (générale, prépa pro, SEGPA et DIMA) de l'académie de Besançon dans les établissements publics de l'éducation nationale et privés sous contrat, les évaluations du LSU sont importées par l'établissement d'origine (cf. Guide de saisie Afflnet envoyé ultérieurement).

2-b : Dans les autres cas que ceux cités ci-dessus et **uniquement** pour les élèves scolarisés en 3^e les établissements saisissent les évaluations directement sur l'écran de saisie à partir des tableaux ci-dessous.

COMPETENCES DU SOCLE

Les positionnements du niveau de maîtrise sont convertis, en 4 valeurs numériques (10, 25, 40 et 50 points), pour chacune des 8 composantes du socle commun mentionné dans le bilan de **fin de cycle 4**.

Si une discipline n'est pas évaluée : indiquer ADNE pour Absent/Dispensé/Non Evalué

<i>Cocher les cases correspondantes ou le cas échéant indiquer ADNE</i>	Maîtrise insuffisante (10 points)	Maîtrise fragile (25 points)	Maîtrise satisfaisante (40 points)	Très bonne maîtrise (50 points)
Langue française				
Langue étrangère				
Langages mathématiques, scientifiques et informatiques				
Langages des arts et du corps				
Méthodes et outils pour apprendre				
Formation de la personne et du citoyen				
Systèmes naturels et les systèmes techniques				
Représentations du monde et de l'activité humaine				

DISCIPLINES

Quel que soit le type de positionnement utilisé (notes sur 20, lettres, couleurs, échelles de niveaux, ...) il faut procéder à un regroupement unique en 4 groupes de niveau, traduisant selon le groupe, si les objectifs sont : non atteints, partiellement atteints, atteints ou dépassés. A chaque groupe de niveau une valeur numérique est associée respectivement 3, 8, 13 et 16 points.

Après avoir défini les groupes de niveau de chaque discipline pour chaque bilan périodique renseigné, il faut calculer une moyenne de points en fonction du nombre de bilans périodiques figurant dans le livret scolaire. C'est cette moyenne qui sera répertoriée dans le tableau ci-dessous et ce pour chaque discipline.

Si une discipline n'est pas évaluée indiquer ADNE pour Absent/Dispensé/Non Evalué

Exemple : l'établissement procède à une évaluation sur 20. Les groupes de niveau sont définis ainsi dans l'établissement :

Groupe 1 : $0 \leq \text{note} < 5$	soit objectifs non atteints	= 3 points
Groupe 2 : $5 \leq \text{note} < 10$	soit objectifs partiellement atteints	= 8 points
Groupe 3 : $10 \leq \text{note} < 15$	soit objectifs atteints	= 13 points
Groupe 4 : $15 \leq \text{note} \leq 20$	soit objectifs dépassés	= 16 points

En français, l'élève X a 12 au 1^{er} trimestre, 4 au 2^{ème} et 16 au 3^{ème}.

Il a donc 13 points au 1^{er} trimestre, 3 points au 2^{ème} et 16 points au 3^{ème}.

Moyenne = $(13+3+16)/3 = 10.7$ En français c'est 10.7 points qu'il faut répertorier dans le tableau ci-dessous.

Si dans l'établissement une autre forme de notation est utilisée, le chef d'établissement établit la correspondance avec l'échelle en 4 niveaux.

Français	
Mathématiques	
Histoire-Géographie-EMC	
Langue vivante 1	
Langue vivante 2	
Découverte professionnelle	

EPS	
Arts plastiques	
Education musicale	
Sciences de la vie et de la terre	
Technologie	
Physique chimie	